



BANQUE DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI

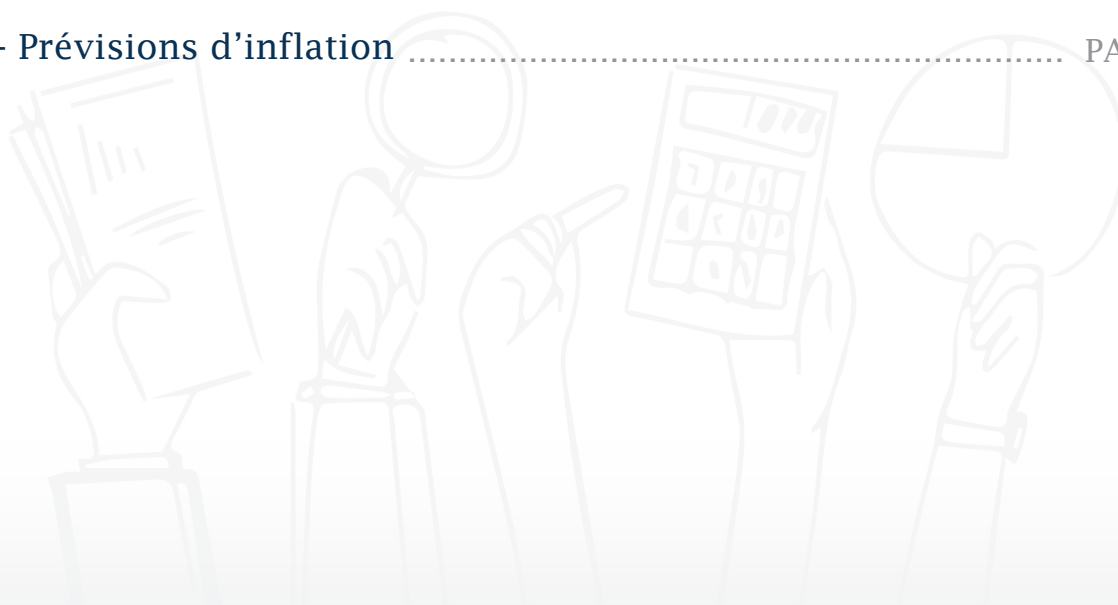


NOTE MENSUELLE D'INFLATION

JUILLET 2024

TABLE DES MATIÈRES

I.- Introduction	PAGE 3
II.- Évolution de l'inflation globale en juillet 2024	PAGE 3
III.- Évolution des principales fonctions de consommation en juillet 2024	PAGE 4
IV.- Évolution de l'inflation selon l'origine des produits et les régions géographiques du pays	PAGE 5
V.- Évolution de l'inflation sous-jacente	PAGE 6
VI.- Facteurs explicatifs de l'évolution de l'inflation mensuelle en juillet 2024	PAGE 7
VII.- Prévisions d'inflation	PAGE 7



I.- INTRODUCTION

Cette note analyse l'évolution de l'indice des prix à la consommation (IPC) en Haïti au cours du mois de juillet 2024. Elle apporte quelques éléments explicatifs permettant de comprendre les facteurs qui influencent la variation mensuelle de l'IPC.

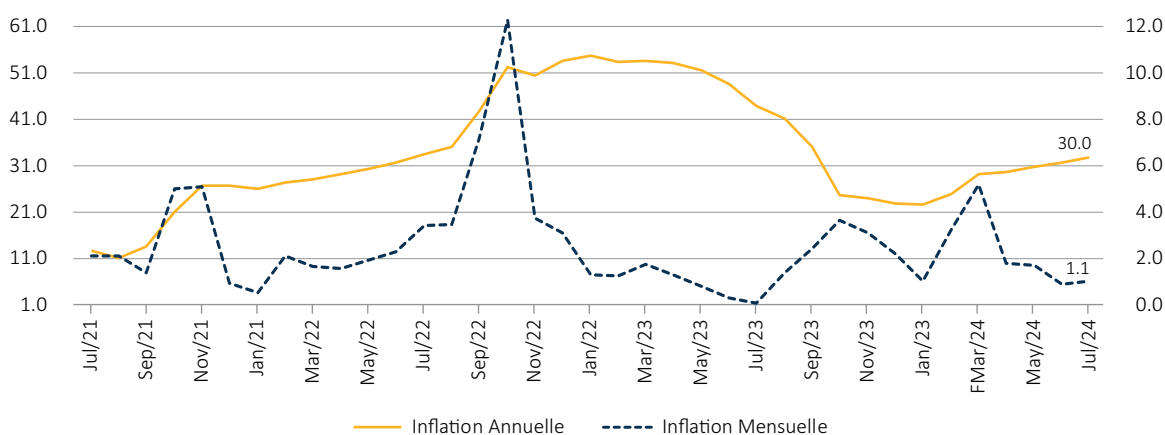
II.- ÉVOLUTION DE L'INFLATION GLOBALE EN JUILLET 2024

Pour le mois de juillet 2024, le rythme de progression de l'IPC a connu une hausse tant en variation mensuelle qu'en rythme annuel. Ainsi, le taux d'inflation mensuel a crû de 10 points de base pour se chiffrer à 1,1 %. De même en glissement annuel, il a accusé une progression de 1,1 point de pourcentage par rapport à juin 2024 en s'établissant à 30 %.

Sur les dix (10) premiers mois de l'exercice fiscal 2023-2024, l'inflation mensuelle cumulée totalise 25,3 %, évoluant ainsi en dessous de celle sur la même période de l'exercice antérieur (+27,1 %). Toutefois, le taux d'inflation moyen mensuel entre octobre 2023 et juillet 2024 s'est inscrit à 3,3 % contre 2,3 % entre octobre 2022 et juillet 2023. Comparé au taux d'inflation enregistré chez nos principaux partenaires commerciaux (États-Unis : 0,32 % et République Dominicaine : 0,39 %), il demeure nettement supérieur.

Graphique 1

Évolution de l'inflation mensuelle et annuelle en juillet 2024 (en %)



Source : IHSI

III.- ÉVOLUTION DES PRINCIPALES FONCTIONS DE CONSOMMATION EN JUILLET 2024

La progression de l'inflation mensuelle en juillet 2024 résulte de l'augmentation du niveau des prix enregistrée dans la quasi-totalité des fonctions de consommation. À l'exception de l'inflation du poste « Communication » qui a accusé un fléchissement de 33,5 points de pourcentage, celle de toutes les autres fonctions de consommation a évolué à la hausse. En effet, les augmentations les plus significatives ont été notées au niveau des postes : « Restaurant » (+0,9 pp à 1,8 %), « Santé » (+0,6 pp à 0,8 %), « Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles » (+0,5 pp à 1,1 %), « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » et « Biens et services divers » (+0,4 pp chacun à 1,3 % et 0,9 % respectivement).

Comme pour l'inflation mensuelle, l'évolution du taux d'inflation globale en variation annuelle est imputable à l'augmentation de l'indice des prix de la majorité des divisions de consommation, notamment : « Biens et services divers » (19,5 % en juillet contre 14,6 % en juin 2024), « Restaurants » (30,5 % contre 28,1 %), « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (42,3 % contre 40,5 %), « Communication » (42,5 % contre 40,5 %) et « Loisirs » (15,3 % contre 13,7 %). Toutefois, le taux de croissance de l'indice des postes « Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles » et « Articles d'habillement et chaussures » a ralenti en passant de 22,7 % et 22,4 % chacun en juin 2024 à 18,7 % et 22,2 % respectivement en juillet 2024.

Les postes qui ont contribué de manière significative à la progression de l'inflation globale tant en rythme mensuel qu'annuel ont été : « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » et « Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles ». Les contributions de ces deux postes de dépenses ont été respectivement de 64,42 % et 16,29 % en rythme mensuel et de 71,01 % et 9,17 % en glissement annuel. Les autres postes de dépenses ont contribué à moins de 5 %.

Tableau 1

Contributions à l'inflation mensuelle et annuelle en juillet 2024 (en %)

Poste	Pondération en %	Contribution à l'inflation mensuelle en %	Contribution à l'inflation annuelle en %
Indice général	100.00	100.00	100.00
Produits alimentaires et boissons non alcoolisées	48.50	64.42	71.01
Boissons alcoolisées, tabac et stupéfiants	1.42	0.38	0.77
Articles d'habillement et chaussures	5.55	3.93	4.26
Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles	14.14	16.29	9.17
Meubles, articles de ménages et entretien courant du foyer	5.32	3.58	3.70
Santé	2.56	2.17	1.11
Transports	9.10	0.82	1.04
Communication	2.23	0.54	3.25
Loisirs	1.52	1.32	0.80
Enseignement	3.91	0.72	0.80
Restaurants	0.49	0.91	0.52
Biens et Services divers	5.26	4.93	3.56

Source : Calculs de la BRH/MAE

IV.- ÉVOLUTION DE L'INFLATION SELON L'ORIGINE DES PRODUITS ET LES RÉGIONS GÉOGRAPHIQUES DU PAYS

L'inflation des produits importés ainsi que celle des produits locaux ont évolué à la hausse à la fois en glissement annuel et sur base mensuelle. En effet, la variation annuelle de l'indice des prix des produits locaux a augmenté de 50 points de base par rapport au mois antérieur à 29,7 % en juillet 2024. De même, les prix des produits importés ont progressé de 30,4 % au cours du mois sous revue contre 28,5 % au mois de juin 2024.

Considérant la distribution géographique, l'évolution mensuelle de l'inflation a été marquée par une accélération du rythme de croissance de l'indice des prix au niveau de toutes les régions. L'IPC des régions « Aire Métropolitaine », « Reste Ouest », « Nord » et « Sud » a augmenté chacun de 10 points de base (pb), accusant une variation respective de 1,2 %, 1,3 %, 0,8 % et 1 %, alors que l'inflation de la région « Transversale » s'est établie à 1 % (+0,2 pp).

En glissement annuel, le taux d'inflation de la région de l'« Aire Métropolitaine » s'est porté à 30,6 % contre 29,2 % au mois précédent, « Reste Ouest » (31,8 % contre 30,7 %), « Transversale » (28,5 % contre 27,6 %), « Nord » (28,1 % contre 27,3 %) et « Sud » (30,4 % contre 29,8 %).

Région	Variation mensuelle		Variation annuelle	
	Juillet 2024	Juin 2024	Juillet 2024	Juin 2024
Aire Métropolitaine	1.2	1.1	30.6	29.2
Reste Ouest	1.3	1.2	31.8	30.7
Nord	0.8	0.7	28.1	27.3
Sud	1.0	0.9	30.4	29.8
Transversale	1.0	0.8	28.5	27.6

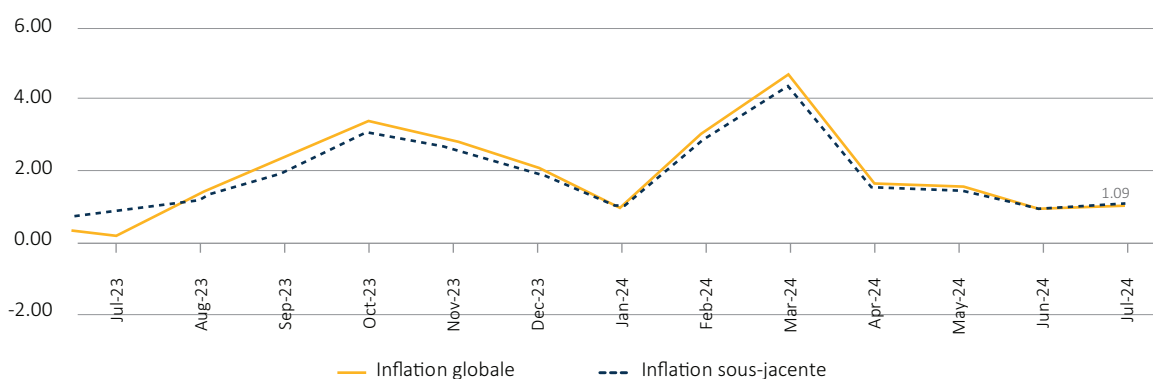
Source : IHSI

V.- ÉVOLUTION DE L'INFLATION SOUS-JACENTE

Au cours du mois de juillet 2024, le taux d'inflation sous-jacente a atteint 1,09 %, soit une accélération d'un (1) point de base par rapport au mois précédent, évoluant ainsi quasiment au même rythme que l'indice global. Par ailleurs, une augmentation de l'IPC des produits échangeables (1,14 % contre 0,77 %) et des produits industriels (0,80 % contre 0,50 %) a été enregistrée durant le mois sous étude. En glissement annuel, l'inflation sous-jacente s'est inscrite à 28,18 % contre 27,97 % en juin 2024.

Graphique 2

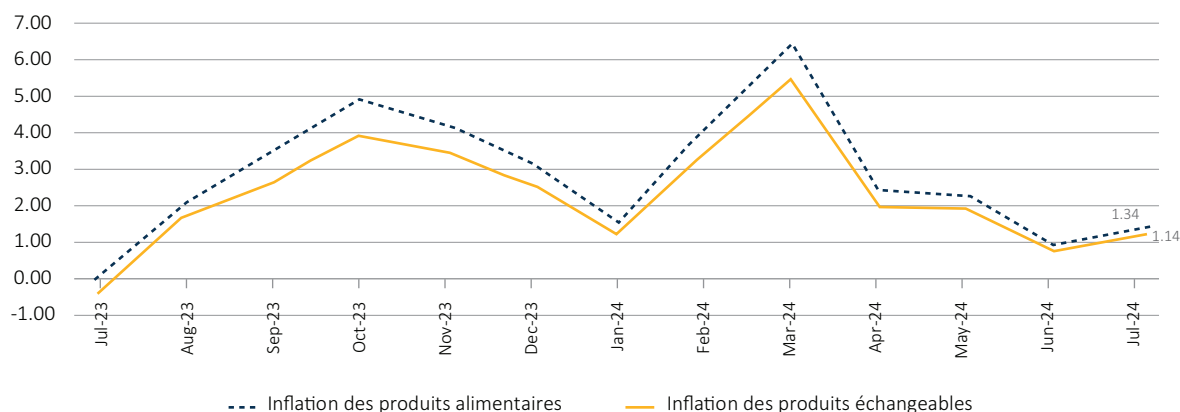
Évolution de l'inflation globale, de l'inflation sous-jacente (en glissement mensuel en %)



Source : IHSI et BRH

Graphique 3

Évolution de l'inflation des produits alimentaires et de l'inflation des produits échangeables (en variation mensuelle et en %)



Source : IHSI et BRH

VI.- FACTEURS EXPLICATIFS DE L'ÉVOLUTION DE L'INFLATION MENSUELLE EN JUILLET 2024

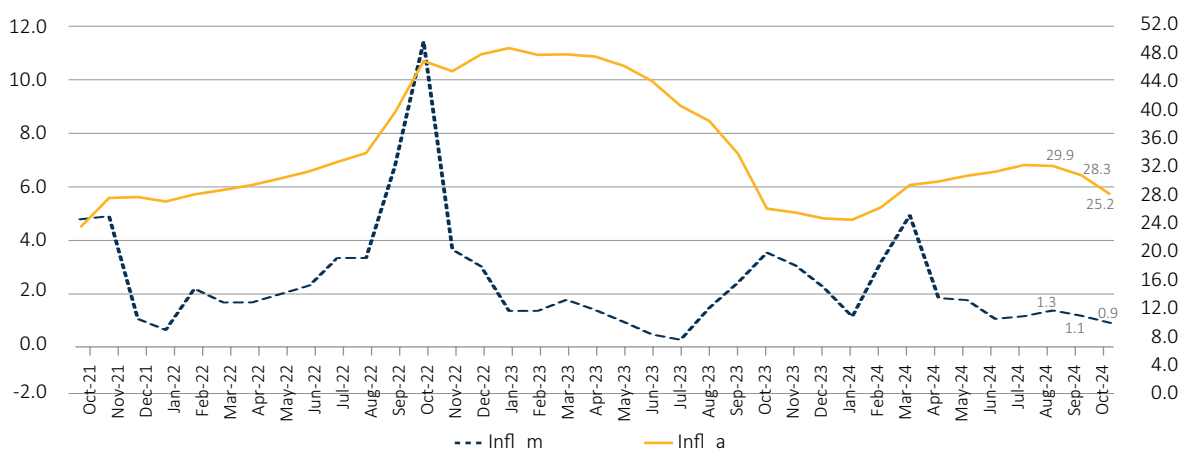
Les contraintes au niveau de l'offre sur le marché des biens et services, résultant des difficultés de circulation des biens et des personnes, constituent le principal facteur du renchérissement des prix des produits. Dans un contexte de ralentissement de l'activité économique, de stabilité du taux de change, la hausse du niveau général des prix s'explique, dans une large mesure, par le report sur le consommateur des coûts supplémentaires engendrés par la situation sécuritaire.

VII- PRÉVISIONS D'INFLATION

Les projections d'inflation réalisées par la Direction Monnaie et Analyse Économique (MAE) de la BRH pour la période allant d'août à octobre 2024 laissent augurer une évolution contrastée de l'inflation en rythme et mensuel et une tendance baissière en glissement annuel. En effet, le taux d'inflation annuel devrait ralentir à 29,9 % et 28,3 % respectivement en août et septembre 2024 et se porter à 25,2 % en octobre 2024. En ce qui concerne l'inflation mensuelle, elle devrait d'abord s'inscrire en hausse à 1,3 % au mois d'août avant de décélérer à 0,9 % en septembre 2024 pour ensuite s'établir à 1,1 % en octobre 2024.

Graphique 4

Prévisions de l'inflation en variation mensuelle et annuelle pour les mois août, septembre et octobre 2024 (en %)



Source : BRH/MAE/ Service de Modélisation et Prévisions Macroéconomiques

Tableau 3

Indice des prix à la consommation (IPC) par postes de dépenses et Variation mensuelle et annuelle de l'IPC en juin 2024

Poste	Juillet 2023	IPC Juin 2024	Juillet 2024	Variation IPC (%)	
				Mensuelle	Annuelle
Indice général	317.9	408.9	413.3	1.1	30.01
Produits alimentaires et boissons non alcoolisées	351.1	493.1	499.6	1.3	42.30
Boissons alcoolisées, tabac et stupéfiants	196.4	226.4	227	0.3	15.58
Articles d'habillement et chaussures	328.6	398.7	401.5	0.7	22.19
Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles	298	349.8	353.8	1.1	18.72
Meubles, articles de ménages et entretien courant du foyer	301.3	359.5	361.9	0.7	20.11
Santé	384	428.6	432.2	0.8	12.55
Transports	325.8	336.3	336.6	0.1	3.31
Communication	147.3	208.9	209.4	0.2	42.16
Loisirs	264.7	302.5	305.1	0.9	15.26
Enseignement	156.1	165	165.3	0.2	5.89
Restaurants	342.6	439	447.1	1.8	30.50
Biens et Services divers	263.1	311.6	314.5	0.9	19.54

Source : IHSI

GLOSSAIRE

Aire Métropolitaine :

Elle contient les villes de Port-au-Prince, de Delmas, de Pétion-Ville, de Carrefour et de Croix des Bouquets.

Déflation :

Baisse du niveau général des prix associée à une contraction de la masse monétaire et du crédit.

Désinflation :

Ralentissement de la croissance des prix.

Glissement annuel :

Variation par rapport au même mois de l'année antérieure.

Inflation :

Mouvement persistant à la hausse du niveau général des prix.

Inflation sous-jacente :

Tendance de long terme des prix, tout en excluant la volatilité, les mouvements

saisonniers, conjoncturels, et les chocs qui affectent les composantes du panier considéré.

Région Nord :

Elle couvre les départements du Nord, Nord-Est et Nord-Ouest.

Région Reste Ouest :

Y sont inclus les départements du Sud-Est et de l'Ouest, à l'exception de l'Aire Métropolitaine

Région Sud :

Elle comprend les départements du Sud, de la Grand-Anse et des Nippes.

Région Transversale :

Elle regroupe les départements du Centre et de l'Artibonite.

Variation mensuelle :

Variation par rapport au mois précédent.





BANQUE DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI



JUILLET 2024



www.brh.ht



[@brhhaiti_](https://twitter.com/brhhaiti_)



[@BRHHaiti](https://www.instagram.com/BRHHaiti)